Page 125. Exercice 4. En économie familiale.

Le calcul de l'impôt pour un revenu annuel imposable (abattement des 10 % inclus) compris entre 11 198 € et 24 872 € est basé sur la relation suivante :

.

**Quel est le revenu annuel imposable d'un individu qui paie 1 040 € d'impôts ?**